

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 08-04-2019

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

Absents excusés : Mme Chantal BOGET. M. Didier PACAUD (procuration à Mme PONSON).

1. Nomination d'un secrétaire de séance : Annie HUGUES
Procès-verbal 21 mars 2019 : approuvé
2. Vote des budgets primitifs (budget principal, budget de l'eau, budget lotissement)
Budgets votés à l'unanimité
3. Vote des taux d'imposition
Taux votés à l'unanimité

Délibération n°1

Taxe d'habitation	541 900 €	x 13,40 %	= 72 615 €
Taxe foncière (bâti)	441 700 €	x 26,12 %	= 115 372 €
Taxe foncière (non bâti)	10 200 €	x 80,54 %	= 8 215 €
Total			196 202 €

Les produits correspondants à la taxe d'habitation (allocations compensatrices comprises) s'élèvent à 89 921 €.

4. Urbanisme, SRADETT
Contribution votée à l'unanimité

Délibération n°2 **SRADETT enquête publique 18 mars 19 avril**

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

S'oppose au SRADETT dans la version présentée et approuvée par l'assemblée du Conseil Régional

Demande que la spécificité des territoires ruraux et de montagne soit reconnue dans un modèle d'aménagement du territoire qui ne se réduise pas à une vision métropolitaine

Demande que la présente délibération soit jointe à l'enquête publique du dit-schéma

5. Questions diverses

La séance publique est levée à 11 h 30. Vu le présent compte-rendu, Le 18-04-2019. Madame OLIVIER, maire.